

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
**05 MARS 2018**

Dossier complet le  
**09 MARS 2018**

N° d'enregistrement  
**F2018-**

### 1. Intitulé du projet

Lotissement Lieu-dit "NOYER DU GUET" - Commune de MACEY (Grange l'Évêque)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33° de l'annexe à l'article R122-2	Création d'une surface de plancher de 16 500 m <sup>2</sup> sur un terrain d'assiette de 47 978 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Réalisation d'un lotissement pavillonnaire sur la Commune de MACEY (Grange l'Évêque) de :  
- 47 terrains à bâtir en accession à la propriété,

#### **4.2 Objectifs du projet**

Ce projet est situé sur la Commune de GRANGE L'ÉVÊQUE et jouxte une zone d'habitat. Le terrain porteur du projet est situé en zone 1AUA du PLU de la Commune.

Bénéficiant d'un environnement privilégié à proximité de la Ville de TROYES, la Commune cherche à s'étendre en développant l'habitat pavillonnaire. Elle compte ainsi accroître sa population pour maintenir ses effectifs scolaires et favoriser l'installation de commerces et d'activités.

Ce projet respecte les orientations d'aménagement prises par la Commune dans le cadre d'une réflexion globale menée sur ce secteur. Il prend en compte également les contraintes liées à la présence de lignes hautes tensions en limite SUD du terrain.

Une demande de défrichement va être déposée afin de permettre à l'INRAP d'effectuer les pré-fouilles

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

L'aménagement du lotissement consistera en la création de voies nouvelles pour desservir tous les terrains à bâtir, évitant ainsi des sorties directes sur les routes départementales.

La réalisation des voiries nécessitera des travaux de terrassement.

Les réseaux seront installés sous les trottoirs pour desservir le lotissement en eau potable, électricité, éclairage public, téléphone et éventuellement gaz.

Le calendrier prévisionnel de ces travaux n'est pas encore fixé. Le lotissement devrait être réalisé en une seule tranche.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Après la viabilisation du lotissement, des maisons individuelles seront édifiées sur les terrains libres de constructeur par les acquéreurs des lots.

Les espaces communs du lotissement (voirie et espaces verts) seront gérés et entretenus dans un premier temps par les co-lotis, en attendant la possible rétrocession de ces espaces dans le domaine public communal. Les voies nouvelles du lotissement ont pour vocation à être ouvertes à la circulation publique.

Les différents réseaux qui seront mis en place pour desservir le lotissement seront, quant à eux, gérés et exploités par les concessionnaires.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- une procédure de défrichement
- une autorisation d'urbanisme : Permis d'Aménager,
- une procédure de dossier de Loi sur l'Eau.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier de défrichement, Permis d'Aménager et dossier de loi sur l'eau

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	47 978 m <sup>2</sup> environ
Nombre total de terrains à réaliser	47 lots
Surface totale de terrains à bâtir	35 639 m <sup>2</sup> environ
Surfaces de voiries	6 214 m <sup>2</sup> environ
Surfaces d'espaces verts	6 125 m <sup>2</sup> environ

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route de Dierrey - RD n°60  
Rue des Combats du 14 juin  
RD n°15  
  
10300 MACEY  
(Grange l'Évêque)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 3 ° 56 ' 10.27 E Lat. 48 ° 19 ' 13.22 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

L'aménagement du lotissement consiste à viabiliser les futures parcelles à bâtir, ce qui induit la réalisation de travaux de voiries et de réseaux divers (VRD). Le programme de travaux comportera donc les projets suivants : terrassement de voiries et installation de réseaux souterrains.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : Zone boisée.

Règlement applicable à la zone du projet : zone 1AUA du PLU de MACEY (Grange l'Évêque)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de MACEY (Grange l'Évêque) : règlement de la zone 1AUA.

Schéma d'aménagement de la zone 1AUA dite "NOYER DU GUET"

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais de mauvaise qualité, issus des terrassements des voiries à créer, qui ne pourraient pas être réutilisés en remblais seront évacués.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement des voiries nécessitera un apport extérieur de matériaux (concassé, enrobés, béton...). Les déblais de bonne qualité, issus des terrassements, pourront être réutilisés en remblais de tranchées sous trottoir par exemple. Les terres végétales issues des décapages seront régalandées sur le site (dans les espaces verts et sur les terrains à bâtir).
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains porteurs du projet de lotissement sont actuellement en bois non entretenus depuis les tempêtes de 1999 et 2003. Cependant, ils sont situés dans un secteur dédié par la Commune à une urbanisation future et jouxtent des zones d'habitat.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au cours de la viabilisation du lotissement, le projet générera des nuisances sonores (engins de chantier) qui disparaîtront avec la fin des travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la réalisation des voiries, des engins vibrants seront utilisés pour compacter le sol.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			Eclairage public des voies nouvelles.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>			Les eaux pluviales issues des voiries seront évacuées dans un bassin situés dans l'espace vert du lotissement.
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>			L'arrivée de nouvelles populations générera une augmentation du trafic routier dans ce secteur. Un aménagement de sécurité sera réalisé sur la RD n°15 sur laquelle se raccorde le lotissement.



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet est le fruit d'une volonté de la Commune de MACEY (Grange l'ÉVêque) de se développer (zone d'urbanisation future à vocation notamment d'habitat au Plan Local d'Urbanisme).

Le projet intègre des mesures environnementales pour favoriser son insertion dans le paysage actuel :

- adaptation des profils des voies nouvelles aux pentes naturelles du terrain,
- réutilisation des bons matériaux issus des terrassements,
- conservation de la terre végétale sur le site,
- création de vastes espaces verts arborés avec plantation d'essences locales,

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

TROYES

le,

21 fév 2018

Signature

